CIHEAM
Options Méditerranéennes

L'action du CIHEAM dans le nouveau contexte euro-méditerranéen

Chioccioli E.

in

Dupuy B. (ed.).
La formation supérieure des cadres de l'agriculture et de l'alimentation dans les pays du bassin méditerranéen

Montpellier : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 36

1999
pages 77-81

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

---

http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI990735

To cite this article / Pour citer cet article

Chioccioli E. **L'action du CIHEAM dans le nouveau contexte euro-méditerranéen.** In : Dupuy B. (ed.). *La formation supérieure des cadres de l'agriculture et de l'alimentation dans les pays du bassin méditerranéen.* Montpellier : CIHEAM, 1999. p. 77-81 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 36)

CIHEAM

http://www.ciheam.org/
http://om.ciheam.org/

L'action du CIHEAM dans le nouveau contexte euro-méditerranéen

Enzo Chioccioli
Secrétaire général du CIHEAM (France)

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

La journée que nous venons de passer ensemble – cette première journée de notre séminaire – a été riche d'échanges et très prometteuse. Nous pouvons déjà affirmer que le thème retenu pour ce séminaire, qui marque le début des activités du nouveau programme de coopération conclu entre le CIHEAM et la Commission européenne – programme qui portera sur les prochaines quatre années – a révélé toute la densité de problèmes à explorer, de confrontations à mettre en place, de stratégies à définir. Ce que nous recherchons, pour l'essentiel, est de prendre conscience des adaptations nécessaires qu'il convient d'apporter aux systèmes et aux contenus de formation supérieure en agriculture dans les pays appartenant au Bassin méditerranéen afin qu'ils soient en mesure de répondre aux défis que l'évolution des relations internationales dans la région, l'évolution de l'économie et de la société au sens général posent de façon incontournable.

Il est permis, au stade actuel des travaux du séminaire, de découvrir, peut-être avec une plus grande clarté, l'architecture et la logique sur lesquelles se fondent nos travaux.

Les communications présentées ce matin à partir du discours d'ouverture de notre président, aux interventions des ministres de l'Agriculture d'Italie et de Turquie, aux scénarios décrits par M. Brahimi sur les relations Nord-Sud et par M. Dubois sur la politique de partenariat euro-méditerranéenne engagée par l'Union Européenne en concertation avec les pays partenaires méditerranéens, à la « révolution culturelle » provoquée par l'introduction des nouvelles technologies de l'information évoquée par M. Saussois, aux pistes de réflexion pour l'action future du CIHEAM suggérées par M. Hervieu, aux craintes et aux espoirs des agriculteurs méditerranéens dont le président Avolio s'est fait l'interprète, ces différents apports nous ont donné le sens de la direction que le mouvement d'ensemble de l'histoire va prendre et face auquel nous devons nous confronter avec nos structures de formation et nos méthodes de travail.

Et c'est dans ce sens que les différentes contributions qui ont été présentées dans cette deuxième partie du séminaire et celles plus dialectiques qui interviendront demain, devront permettre, en conclusion du séminaire, de dégager les orientations pour la définition des nouveaux contenus de la formation supérieure en agriculture et dans l'industrie agro-alimentaire, en relation avec les besoins spécifiques des pays appartenant à la région méditerranéenne.

Le CIHEAM est, au premier titre intéressé à recueillir les défis à la gestion des savoirs, conscient comme il est que sa raison de vie réside dans les activités de formation et de promotion de la recherche agronomique qu'il réalise avec ses quatre Instituts agronomiques méditerranéens de Bari, Chania, Montpellier et Saragosse en coopération étroite avec les Institutions de formation et de recherche en agriculture des pays partenaires des rives Sud et Est de la Méditerranée.

Organisation intergouvernementale originale, le CIHEAM a une longue histoire derrière lui, consacrée au développement de la formation supérieure et à la recherche agronomique. Créé en 1962, à l'initiative de 7 pays de l'Europe du Sud, membres de l'ancienne OECE, qui avaient constaté un certain écart de leurs agricultures par rapport aux agricultures des autres pays membres de l'OECE du nord de l'Europe et des États-Unis, le CIHEAM s'est progressivement ouvert aux autres pays de la région méditerranéenne. Actuellement, 13 États méditerranéens le composent, mais de par sa mission régionale et de par ses activités centrées sur la formation des cadres supérieurs de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire, le CIHEAM a vocation à réunir en son sein tous les pays de la région méditerranéenne.

Certes, le CIHEAM est bien conscient que cette vocation se heurte aux blocages politiques qui caractérisent encore aujourd'hui les relations avec certains pays de la région et qui l'empêchent d'être l'institution vraiment représentative de l'ensemble de la région dans les domaines qui lui ont été confiés. Toutefois, nous pensons que nous devons poursuivre avec réalisme et prudence, mais aussi avec détermination, notre effort de recherche de nouvelles adhésions de la part de pays appartenant à la région méditerranéenne et qui ne sont pas encore membres du CIHEAM, convaincus comme nous sommes que notre position d'interlocuteur dans les enceintes internationales sera d'autant plus affirmée que notre représentativité largement assurée sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

C'est pourquoi nous avons cru dans les perspectives ouvertes par la déclaration de Barcelone de novembre 1995 qui a mis les fondements pour la création d'un Partenariat euro-méditerranéen, et nous, comme CIHEAM, nous avons apporté, et nous voulons apporter notre contribution à cette ambitieuse construction.

Le nouveau programme de coopération que nous avons établi avec la Commission européenne est conçu dans l'optique de décentraliser dans les pays partenaires du sud et de l'est de la Méditerranée les responsabilités des activités de coopération en matière de formation et de recherche. La nouvelle coopération s'articulera autour de quatre programmes d'action régionale (PAR) localisés en Turquie, Tunisie, Maroc et Égypte mais ouverts aussi aux autres pays membres et centrés sur des activités de formation et de recherche répondant aux spécificités de l'agriculture méditerranéenne. Les thèmes généraux retenus pour les quatre PAR concernent :

- ❏ la gestion des ressources naturelles renouvelables,
- ❏ les politiques agricoles et alimentaires,
- ❏ l'agriculture pluviale,
- ❏ la gestion des ressources en eau.

Les quatre Instituts agronomiques méditerranéens du CIHEAM, en collaboration avec les institutions correspondantes des pays où sont localisés les PAR appuieront avec leurs moyens et suivant leurs spécialisations propres la réalisation des actions de coopération ainsi régionalisées.

Et là réside l'originalité de notre contribution à la réalisation du Partenariat euro-méditerranéen : par la décentralisation dans les pays partenaires des activités de formation et de recherche, ainsi que des responsabilités de leur gestion avec l'apport constant des moyens de nos Instituts, le CIHEAM aide les futurs cadres supérieurs de l'agriculture et de l'alimentation originaires de la région à se préparer à faire face à une transition qui met déjà en cause les structures institutionnelles et de marché dans lesquelles ils étaient habitués à opérer.

Dans l'exercice de ses activités, le CIHEAM est appelé à dispenser une **formation complémentaire** supérieure agronomique et à promouvoir la **recherche coopérative** en agriculture. Il s'agit donc de dispenser une formation et de promouvoir une recherche qui constituent une **véritable valeur ajoutée** par rapport à la formation de niveau supérieur que les bénéficiaires obtiennent dans les Institutions académiques et scientifiques de leurs pays d'origine. Ce sont ceux là les enjeux de nos réflexions dans ce séminaire : comment assurer cette valeur ajoutée.

Il s'agit d'une interrogation que le CIHEAM s'est posée dès sa naissance et qu'il a continué à se poser tout au long de son fonctionnement. Les travaux de son Comité scientifique consultatif – organe permanent du CIHEAM – se sont développés autour de cette interrogation et la convocation même du présent séminaire marque cette volonté qui est propre au CIHEAM de remettre en question ses dispositifs de formation et de recherche pour les rendre aptes à répondre aux besoins des évolutions économiques, sociales, institutionnelles et scientifiques en cours.

Je voudrais citer à l'appui de ces considérations quelques exemples illustratifs :

a. En ce qui concerne les **cours de longue durée** dispensés dans les IAMs, l'on procède à des intervalles réguliers à un réexamen des disciplines faisant l'objet d'enseignement par le biais des comités scientifiques propres à chaque Institut et avec la supervision du Comité scientifique consultatif du CIHEAM. Ainsi, tout récemment le Conseil d'administration du CIHEAM a été informé des modifications intervenues à l'IAM de Bari dans les cours de protection végétale et d'irrigation, où de nouveaux objectifs ont été fixés pour ces cours de longue durée, notamment :

- **en matière de protection végétale** : la protection intégrée des cultures fruitières méditerranéennes, la certification et la quarantaine, les relations entre production et protection,
- **en matière d'irrigation** : les aspects agronomiques et environnementaux, la gestion durable des terres et des eaux.

De même, des révisions sont intervenues récemment à l'IAM de Saragosse pour certains enseignements fondamentaux dispensés dans cet Institut, et dans l'IAM de Chania où l'importance de l'évolution des programmes de formation et de recherche développés dans cet Institut ainsi que le renforcement de ses infrastructures tant d'accueil que scientifique, ont été récemment vivement appréciés par notre Comité scientifique consultatif.

b. Un deuxième exemple de réadaptation structurelle de notre dispositif de formation et de recherche est donné par le nouveau **projet d'établissement** définitivement approuvé par le Conseil d'administration du CIHEAM l'année passée, pour l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier.

La réforme intervenue a été basée sur une réflexion stratégique dégagée d'une analyse rigoureuse des nouveaux besoins de formation. Les quatre champs thématiques proposés correspondent à quatre grands défis posés aux acteurs opérant dans les économies agro-alimentaires, à la gestion des territoires composant l'espace méditerranéen et au développement des sociétés qui y vivent :

1. Sociétés rurales et ingénierie du développement.
2. Agricultures méditerranéennes et gestion des ressources naturelles.
3. Gestion des exploitations agricoles et des entreprises alimentaires.
4. État, marché, société civile et régulation.

Par ailleurs, un grand effort de modernisation des infrastructures est en cours en parallèle avec la promotion de l'utilisation de nouvelles technologies de la communication : le souci de rendre accessibles les informations, les formations et de faciliter les échanges est considéré comme un thème prioritaire dans le cadre du nouveau projet d'établissement et les efforts en cours visent à la création à terme d'une Médiathèque méditerranéenne comme support d'**une future université sans murs en Méditerranée**, à laquelle avec les autres Institutions scientifiques actives dans la région, pourront valablement concourir tous les Instituts agronomiques méditerranéens du CIHEAM.

c. Un dernier exemple de cette attitude propre à notre Institution d'**être à l'écoute** des besoins en formation dans la région méditerranéenne, nous est offert par l'enquête que le CIHEAM lui-même a réalisée en vue du présent séminaire sur les besoins et l'adaptation à la demande de formation post-universitaire agro-alimentaire.

Cette enquête est née d'une initiative prise par l'Institut de Bari d'interroger ses anciens stagiaires – réunis autour d'un séminaire à Beyrouth en décembre 1997 – sur leur situation professionnelle par rapport à la formation reçue, notamment dans l'Institut lui-même.

L'idée d'élargir cette enquête et d'y associer tous les Instituts agronomiques du CIHEAM a été retenue et je suis reconnaissant à leurs directeurs d'avoir soutenu et personnellement contribué à cette recherche. Je dois remercier tout particulièrement M. Miguel Valls, directeur de l'Institut de Saragosse, qui a réuni dans son Institut l'ensemble des données de l'enquête, en a exploité les résultats et élaboré un document de synthèse qui est disponible pour notre séminaire.

Je me limiterai à en rappeler les conclusions, après avoir précisé que le questionnaire a été envoyé à 197 cadres supérieurs de 20 pays, qui collaborent aux activités de formation et de recherche des Instituts du CIHEAM. Le nombre de réponses obtenues a été de 36 %. Sur la base des réponses obtenues, il a été possible de dégager quelques orientations significatives – compte tenu, bien entendu, des limites inhérentes à l'échantillon et au faible taux de réponses parvenues – sur le contexte général et la demande de formation.

En ce qui concerne le contexte général, il apparaît que l'évolution du secteur agricole sera marquée de façon prépondérante par la globalisation de l'économie et la prise en compte de considérations environnementales (durabilité, contamination, etc.). Le changement technologique, le déficit hydrique et les exigences de qualité sont les plus importants d'un autre ensemble de facteurs qui conditionnent le changement.

L'économie agro-alimentaire sera surtout affectée par la libéralisation des marchés et donc l'augmentation de la concurrence, par l'importance accordée à la qualité des produits et aux considérations de santé, et par le développement de l'industrie agro-alimentaire.

L'espace rural évoluera marqué par l'exode rural et la diminution de l'utilisation agricole des terres ainsi que par la diversification d'activités en milieu rural. Les considérations environnementales seront déterminantes dans les projets d'aménagement.

En ce qui concerne la demande de formation, les agents de développement, les chefs d'entreprise agricole, les cadres techniques et les chercheurs dans les pays MSE, sont les professionnels qui demanderaient le plus de formation.

Les organisations demandant le plus de formation seraient :

- ❏ les entreprises pour leur secteur de commercialisation ; dans les pays MSE aussi pour leur secteur de production ;
- ❏ les centres de formation professionnelle, surtout dans les pays MSE ;
- ❏ les services techniques des administrations publiques.

Les domaines nécessitant le plus de formation seraient :

- ❏ ceux qui se rapportent à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement ;
- ❏ ceux qui se rapportent aux industries agro-alimentaires et à la commercialisation.

Les demandes de formation sur les productions, agricole et animale, s'orienteront davantage sur les techniques de production que sur les sciences de base.

La formation spécialisée et diplômante est considérée plus nécessaire que la formation multidisciplinaire et non diplômante.

La réorientation professionnelle et l'actualisation technique sont préférées à l'actualisation conceptuelle.

La demande future sera plus importante pour :

- ❏ les cours de spécialisation d'au moins 400h ;
- ❏ les cours brefs compatibles avec le travail et les cours de deux semaines à temps complet ;
- ❏ les séjours en entreprise ou centre de recherche ;
- ❏ la formation à distance est moins demandée. Les cours avec appui vidéo/CD ROM et Internet sont préférés à d'autres modalités.

Il appartiendra au séminaire dans son ensemble et en particulier à notre Comité scientifique consultatif qui, en la personne de son ancien président – le professeur Firdawcy – sera appelé à établir la synthèse de nos travaux et en la personne de l'actuel président – le professeur Flamant – devra tirer les conclusions pour le CIHEAM de ce séminaire, d'évaluer aussi les résultats de cette enquête et d'apprécier si ces résultats cadrent avec les orientations générales qui se dégageront de ce séminaire.

Mon propos était de faire part aux participants à ce séminaire de la réelle volonté du CIHEAM de poursuivre son activité au service de la région méditerranéenne, dans les meilleures conditions possibles, en pleine connaissance des évolutions qui marquent cette région et exercent un impact certain sur les besoins en formation.

Bien entendu, la poursuite de nos activités repose sur le soutien que le CIHEAM reçoit des pays membres de l'organisation et des organisations internationales qui coopèrent avec nous dans la région, en particulier la Commission européenne.

Je voudrais remercier les représentants des gouvernements des pays membres du CIHEAM, en premier lieu les représentants de la Turquie qui nous ont accueilli et assisté tout au long de la préparation de ce séminaire, ainsi que les représentants des Institutions européennes et internationales, et leur dire combien nous sommes sensibles aux encouragements qu'ils nous donnent et à la reconnaissance qu'ils accordent à notre action dans la région.

❖